

ALLOCUTION TELEVISEE DE MONSIEUR VALERY GISCARD D'ESTAING SUR L'EMPLOI, LA RETRAITE DES TRAVAILLEURS MANUELS, LE DEVELOPPEMENT DES RESPONSABILITES LOCALES, PALAIS DE L'ELYSEE, JEUDI 4 DECEMBRE 1975

BONSOIR MADAME, BONSOIR MADEMOISELLE, BONSOIR MONSIEUR, LORSQUE JE SUIS A L'ETRANGER, JE SUIS LE PRESIDENT DE LA FRANCE ET C'EST ELLE QUE JE REPRESENTE. LORSQUE JE SUIS ICI, JE SUIS LE PRESIDENT DES FRANCAISES ET DES FRANCAIS, MA RESPONSABILITE EST DE CONDUIRE LE PROGRES, DE RECHERCHER LE MIEUX-ETRE ET LA JUSTICE, DANS LE RESPECT DES COMPETENCES DE NOS INSTITUTIONS. MAIS MA RESPONSABILITE, C'EST AUSSI DE VOUS INFORMER DES MOTIFS DE NOTRE ACTION ET DES SOLUTIONS QUE NOUS APPORTONS A VOS PROBLEMES. AUJOURD'HUI, TROIS SUJETS : - LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE, - LA RETRAITE DES TRAVAILLEURS MANUELS, - LE DEVELOPPEMENT DES RESPONSABILITES LOCALES ET D'ABORD LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE. LORSQUE JE VOUS AI PARLE POUR LA DERNIERE FOIS, C'ETAIT LE 4 SEPTEMBRE, IL Y A DONC EXACTEMENT TROIS MOIS, C'ETAIT POUR VOUS PRESENTER LE PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE NECESSAIRE AU REDRESSEMENT DE NOTRE ACTIVITE ET AU SOUTIEN DE L'EMPLOI. CE PLAN A ETE ADOPTE PAR LE PARLEMENT, IL A ETE APPLIQUE AVEC DILIGENCE ET D'AILLEURS J'Y AI VEILLE PERSONNELLEMENT. AUJOURD'HUI, JE PEUX VOUS DIRE QUE CE PLAN COMMENCE A PRODUIRE LES RESULTATS QUE NOUS EN ATTENDIONS. UN CERTAIN NOMBRE DE SIGNES QUI NE TROMPENT PAS MONTRENT QUE LE CREUX DE LA VAGUE EST DERRIERE NOUS. LES COMMANDES PROGRESSENT, LA CONSOMMATION SE DEVELOPPE ET, DE PLACE EN PLACE, CECI ENTRAINE LA REPRISE DE LA CROISSANCE DEUX REMARQUES : DANS UNE ECONOMIE COMME LA NOTRE, QUI EST UNE ECONOMIE OUVERTE SUR L'EXTERIEUR ET OU DEUX TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE SUR CINQ TRAVAILLENT POUR L'EXPORTATION, NOTRE CROISSANCE ECONOMIQUE EST NATURELLEMENT LIEE A L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL. C'EST POURQUOI IL EST DU PLUS GRAND INTERET QUE LES GRANDS PAYS INDUSTRIALISES COORDONNENT LEUR ACTION POUR LUTTER CONTRE LA CRISE. C'EST CE QUE NOUS AVONS FAIT, VOUS L'AVEZ VU, A RAMBOUILLET, A L'INITIATIVE DE LA FRANCE. CECI NOUS GARANTIT QUE LES PAYS INDUSTRIELS NE RETOMBERONT PAS DANS L'ERREUR QUI, AVANT LA GUERRE, AVAIT FAIT LE MALHEUR DE NOS PARENTS, A CETTE EPOQUE QUE L'ON DEPEINT POURTANT SOUVENT A L'HEURE ACTUELLE SOUS DES TRAITS RIANTS 'RENCONTRE INTERNATIONALE'. AU LIEU DE S'ISOLER DANS UN REPLI EGOISTE ET SUICIDAIRE, LES GRANDS PAYS ONT DECIDE D'EXERCER ENSEMBLE UNE ACTION COMMUNE EN FAVEUR DE LA CROISSANCE. AUTRE REMARQUE : CE QUI VOUS TOUCHE, CE NE SONT PAS LES STATISTIQUES, C'EST LA SITUATION REELLE ET PERSONNELLE DE L'EMPLOI. OR, COMME JE VOUS L'AI DEJA DIT, JE ME RENDS BIEN COMPTE DE CE QU'IL PEUT Y AVOIR D'ELOIGNE POUR QUELQU'UN QUI EST A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

D'ENTENDRE LES DECLARATIONS OU LES STATISTIQUES DE QUELQU'UN EN PROVENANCE D'UN PALAIS NATIONAL. MAIS LA REPRISE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE DOIT ENTRAINER LA REMONTEE DES HORAIRES QUI, D'AILLEURS, S'OBSERVE A L'HEURE ACTUELLE DANS CERTAINES ENTREPRISES, ET LA REOUVERTURE DE L'EMBAUCHE. NATURELLEMENT, CELA N'EST PAS IMMEDIAT, MAIS TOUS NOS EFFORTS VISERONT A CE QUE LES MESURES PRISES FASSENT SENTIR LEURS EFFETS LE PLUS TOT POSSIBLE SUR VOTRE SITUATION PERSONNELLE. L'ESSENTIEL EST DE SAVOIR QUEL EST LE SENS DE L'EVOLUTION, SI ELLE SE DETERIORE OU SI ELLE S'AMELIORE. A L'HEURE ACTUELLE, SACHEZ QU'ELLE S'AMELIORE\

J'EN VIENS MAINTENANT A LA RETRAITE DES TRAVAILLEURS MANUELS. LE GOUVERNEMENT VIENT DE DEPOSER UN PROJET DE LOI, ET J'ESPERE QUE LE PARLEMENT POURRA, AVANT LA FIN DU MOIS DE DECEMBRE, L'ADOPTER. C'EST UN PROJET QUI ABAISSE A 60 ANS L'AGE DE LA RETRAITE POUR CERTAINES CATEGORIES DE TRAVAILLEURS MANUELS. DE QUOI S'AGIT-IL, ET POURQUOI ? ET D'ABORD, QU'EST-CE QUE LA RETRAITE A 60 ANS ? CE N'EST PAS, COMME ON LE CROIT PARFOIS, L'OBLIGATION DE PRENDRE LA RETRAITE A 60 ANS. IL SERAIT EN EFFET ABSURDE D'IMPOSER LA CESSATION DE TRAVAIL A QUELQU'UN QUI ENTEND POURSUIVRE SON ACTIVITE ET CONSERVER SES REVENUS TIRES DE SON TRAVAIL. C'EST DONC UNE POSSIBILITE QUI EST OFFERTE, C'EST LA POSSIBILITE D'UN CHOIX. A L'HEURE ACTUELLE, EN THEORIE, CE CHOIX EXISTE, C'EST-A-DIRE QUE SUIVANT NOTRE LEGISLATION SOCIALE, CHACUN PEUT PRENDRE EFFECTIVEMENT SA RETRAITE A 60 ANS. MAIS LA RETRAITE EST CALCULEE A UN TAUX BAS, INFERIEUR A CELUI QU'ON OBTIENDRAIT SI ON CONTINUAIT A TRAVAILLER JUSQU'A 65 ANS. L'OBJET DU PROJET DE LOI EST DE PERMETTRE PRECISEMENT DE PRENDRE SA RETRAITE A 60 ANS AVEC LE MEME TAUX DE RETRAITE QUE SI ON PRENAIT CELLE-CI A 65 ANS. A CE MOMENT LA, EN EFFET, ON A LA LIBERTE COMPLETE DE CHOISIR\

CETTE DISPOSITION, LE GOUVERNEMENT PROPOSE DE L'APPLIQUER A DEUX CATEGORIES DE TRAVAILLEURS MANUELS QUI REPRESENTENT ENVIRON 2 MILLIONS DE PERSONNES DANS NOTRE POPULATION ACTIVE : D'UNE_PART, CE SONT LES TRAVAILLEURS MANUELS QUI EXERCENT DES ACTIVITES PARTICULIEREMENT FATIGANTES ET PENIBLES, C'EST-A-DIRE CEUX QUI S'EMPLOIENT A UN TRAVAIL QUI EST, SOIT UN TRAVAIL A LA CHAINE OU UN TRAVAIL EN CONTINU OU SEMI-CONTINU, SOIT UN TRAVAIL DEVANT DES FOURS, SOIT UN TRAVAIL SUR DES CHANTIERS OUVERTS AUX INTEMPERIES COMME DANS LE BATIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS. D'AUTRE_PART, CE SONT LES FEMMES QUI EXERCENT UN TRAVAIL MANUEL ET QUI ONT ELEVE TROIS ENFANTS. NATURELLEMENT, J'IMAGINE BIEN VOTRE QUESTION, QUI SERA DE DIRE : C'EST TRES BIEN, MAIS POURQUOI NE PAS LE FAIRE POUR TOUT LE MONDE ? C'EST PARCE QUE CES MESURES REPRESENTENT UNE CHARGE LOURDE POUR LA COLLECTIVITE PUISQUE LE POIDS DES RETRAITES A VERSER EST SUPPORTE PAR LA POPULATION ACTIVE, PAR CEUX QUI SONT AU TRAVAIL. IL FAUT SAVOIR QU'EN FRANCE, PAR EXEMPLE EN 1960, 100 PERSONNES ACTIVES SUPPORTAIENT LE POIDS DE 25 RETRAITES, MAIS QU'A L'HEURE ACTUELLE LES MEMES 100 PERSONNES ACTIVES SUPPORTENT LE POIDS DE 44 RETRAITES, EN-RAISON, D'UNE_PART, DE L'ALLONGEMENT DE LA VIE ET, D'AUTRE_PART, DES MESURES DEJA PRISES EN CE QUI CONCERNE L'ABAISSEMENT DE L'AGE DE LA RETRAITE. ON NE PEUT DONC PAS AGIR D'UN SEUL COUP SANS CREER UNE SURCHARGE INSUPPORTABLE POUR L'ECONOMIE ET, EN MEME TEMPS, SANS SACRIFIER D'AUTRES FORMES DE PROGRES QUI SONT EGALEMENT NECESSAIRES. C'EST POURQUOI LA QUESTION ETAIT DE COMMENCER PAR CEUX POUR LESQUELS CETTE MESURE EST LA PLUS JUSTIFIEE. JE VOUS DIRAI QUE LA JUSTICE, A CET EGARD, EST DE RECONNAITRE LA PRIORITE DE LEURS DROITS, ET CEUX QUI APPARTIENNENT A CES CATEGORIES COMPRENDRONT BIEN CE QUE JE VEUX DIRE. NATURELLEMENT, TOUT TRAVAIL EST UTILE ET RESPECTABLE, MAIS IL FAUT SAVOIR QUE DANS NOTRE PAYS, A LA DIFFERENCE DE CERTAINS AUTRES, CEUX QUI SE

QUE, DANS NOTRE PAYS, A LA DIFFERENCE DE CERTAINS AUTRES, CEUX QUI SE CONSACRENT A UN TRAVAIL MANUEL N'ONT PAS TOUJOURS LA CONSIDERATION, LES RESPONSABILITES, ET MEMES LES CONDITIONS_DE_VIE AUXQUELLES ILS POURRAIENT AVOIR DROIT. C'EST POURQUOI J'AI DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'ENGAGER UNE ACTION DE REVALORISATION DE LA CONDITION DES TRAVAILLEURS MANUELS. LES MESURES PRISES AU-TITRE DE LA RETRAITE CONSTITUENT UNE PREMIERE ETAPE DANS CETTE ACTION. D'AUTRES SUIVRONT\

`COLLECTIVITES LOCALES` JE VOUS PARLERAI MAINTENANT DE L'EXERCICE DES RESPONSABILITES LOCALES. LA FRANCE EST UN TRES ANCIEN PAYS, DANS LEQUEL L'ADMINISTRATION CENTRALE A TOUJOURS EXERCE UNE INFLUENCE IMPORTANTE, ET CECI, D'AILLEURS, A DU BON, PARCE QUE NOUS AVONS UNE ADMINISTRATION QUI EST COMPETENTE ET HONNETE ET QUE BEAUCOUP NOUS ENVIENT. GRACE EGALEMENT A CETTE ACTION, NOUS AVONS ETE LE PREMIER PAYS A REALISER NOTRE UNITE ET NOUS AVONS ETE LE PAYS LE PLUS PUISSANT D'EUROPE. MAIS, LE FAIT QUE L'ETAT INTERVIENNE DANS TOUS LES DETAILS DE NOTRE VIE, ET DE NOTRE VIE LOCALE, COMPORTE EGALEMENT CERTAINS INCONVENIENTS, CAR L'ADMINISTRATION CENTRALE EST LOIN £ ELLE EST LOIN DES CAS INDIVIDUELS, ELLE EST LOIN DE LA DIVERSITE GEOGRAPHIQUE, ELLE AGIT PAR DES REGLEMENTS QUI SONT LES MEMES QU'IL S'AGISSE DU NORD OU DU MIDI, DE L'EST OU DE L'OUEST. AINSI, NOUS COURONS LE RISQUE D'UNE CERTAINE UNIFORMITE, D'UNE CERTAINE MECONNAISSANCE DE LA DIVERSITE DES SITUATIONS, D'UN CERTAIN ELOIGNEMENT DES CAS CONCRETS. C'EST POURQUOI NOUS DEVONS DEVELOPPER NOS RESPONSABILITES LOCALES. LORSQUE NOUS PENSONS AUX PROBLEMES QUI NOUS TOUCHENT DE PRES, NOUS CONSIDERONS QUE LES SEULES BONNES DECISIONS SONT CELLES QUE NOUS PRENONS NOUS-MEMES. CHACUN ESTIME, D'AILLEURS, QU'IL DOIT CHOISIR LUI-MEME LES ELEMENTS DE SA VIE ET DE SON BONHEUR. C'EST CELA QUE J'APPELLE LA SOCIETE LIBERALE AVANCEE, PAR DIFFERENCE AVEC L'ETOUFFANTE SOCIETE BUREAUCRATIQUE. NOUS DEVONS DONC PROCEDER A UNE LARGE DECENTRALISATION DES RESPONSABILITES £ C'EST CE QUE SOUHAITE, NOTAMMENT, LA JEUNESSE, ET IL FAUT LE FAIRE. LA QUESTION QUI SE POSE EST DE SAVOIR A QUEL NIVEAU ?\

`COLLECTIVITES LOCALES` VOUS SAVEZ QUE CERTAINS PROPOSENT QUE CETTE DECENTRALISATION DES RESPONSABILITES SE FASSE A UN ECHELON INTERMEDIAIRE ENTRE LA BASE ET LE SOMMET, C'EST-A-DIRE L'ECHELON DES REGIONS, ET ILS SUGGERENT L'ELECTION D'ASSEMBLEES REGIONALES AU SUFFRAGE UNIVERSEL. J'AI REFLECHI, BIEN ENTENDU, A CETTE QUESTION DEPUIS LONGTEMPS. JE L'AI OBSERVEE AU TRAVERS DES CIRCONSTANCES ET DES EVOLUTIONS RECENTES ET J'AI ABOUTI A LA CONCLUSION SUIVANTE : SI NOUS ELISIONS DES ASSEMBLEES REGIONALES AU SUFFRAGE UNIVERSEL, EN FACE DE CES ASSEMBLEES, A COTE D'ELLES, NOUS VERRIONS NECESSAIREMENT NAITRE DES ADMINISTRATIONS REGIONALES ET UNE FISCALITE REGIONALE £ C'EST D'AILLEURS LA LOI DE TOUTE ASSEMBLEE. ALORS, NOUS AURIONS LES COMMUNES, LES DEPARTEMENTS, LES REGIONS ET L'ETAT, CE QUI VEUT DIRE QUATRE NIVEAUX D'ADMINISTRATION, QUATRE FISCALITES ET QUATRE ASSEMBLEES SUCCESSIVES ELUES AU SUFFRAGE UNIVERSEL. JE VOUS DIRAI QUE C'EST TROP ET QUE, D'AILLEURS, CELA N'EXISTE DANS AUCUN PAYS. C'EST TROP LOURD ET C'EST TROP CHER POUR LA FRANCE. EN REALITE, SI NOUS DEVIONS NOUS ORIENTER DANS CETTE VOIE, A UN MOMENT OU A UN AUTRE, IL FAUDRAIT CHOISIR ENTRE LE DEPARTEMENT ET LA REGION, CAR NOUS NE POURRIONS PAS CONSERVER LES DEUX\ MAIS IL Y A PLUS. NOUS VENONS DE DECIDER AVANT HIER, A ROME, QU'EN 1978, VOUS ELIRIEZ VOUS-MEMES LES DEPUTES FRANCAIS A L'ASSEMBLEE EUROPEENNE, ET AINSI VOUS IREZ DANS VOS LIEUX DE VOTE CLASSIQUES, DANS TROIS ANS, POUR ELIRE LES PREMIERS DEPUTES FRANCAIS A L'ASSEMBLEE EUROPEENNE. MAIS ALORS NOUS AURIONS CINQ NIVEAUX D'ELECTION, CE QUI VEUT DIRE QUE, NECESSAIREMENT, LES UNS ET LES AUTRES SE DETACHERAIENT DE CES ELECTIONS. S'ELOIGNERAIENT DES

URNES ET QUE NOUS CREERIONS AINSI DES MACHINES TOURNANT A VIDE. D'AILLEURS, IL NE FAUT PAS SE TROMPER SUR LES DIMENSIONS, ET JE VOULAIS VOUS MONTRER CECI : IL Y A, EN EFFET, DES PAYS QUI ONT DES STRUCTURES FEDERALES, DANS LE MONDE, COMME PAR EXEMPLE L'UNION SOVIETIQUE `URSS` ET LES ETATS-UNIS, MEME LA CHINE. EH BIEN, REGARDEZ LA TAILLE. SUR CETTE CARTE, VOICI L'UKRAINE. L'UKRAINE EST UN DES ETATS DE L'UNION SOVIETIQUE. L'UKRAINE A 45 MILLIONS D'HABITANTS, PRESQUE 46 MILLIONS, 601000 KILOMETRES CARRES. SI L'ON REGARDE LA FRANCE A COTE, ON S'APERCOIT QUE LA FRANCE A A PEU PRES LA TAILLE DE L'UKRAINE. SI ON PREND UN DES ETATS DES ETATS-UNIS, PAR EXEMPLE LA CALIFORNIE, LA CALIFORNIE, AVEC SES 411000 KILOMETRES CARRES, 18900000 HABITANTS, C'EST A PEU PRES LA MOITIE DE LA FRANCE EN SUPERFICIE ET EN POPULATION. SI L'ON REGARDE MAINTENANT LA CHINE, ON VOIT QUE, PAR-RAPPORT A LA CHINE, LA FRANCE A PLUTOT LA TAILLE D'UNE PROVINCE DE LA CHINE QU'UNE TAILLE QUI SE COMPARE A L'ENSEMBLE. DONC, LA VERITE C'EST QUE NOTRE DIMENSION NATIONALE, A L'HEURE ACTUELLE, CE N'EST PAS CELLE D'UN DES GRANDS ETATS FEDERAUX, C'EST PLUTOT LA DIMENSION D'UN DES ETATS QUI COMPOSENT CES ETATS FEDERAUX. C'EST POURQUOI NOUS AVONS RETENU DEUX CONCLUSIONS : - LA PREMIERE EST QU'IL N'EST PAS SOUHAITABLE DE FAIRE DES REGIONS DES COLLECTIVITES LOCALES SUPPLEMENTAIRES, MAIS QU'IL CONVIENT, EN REVANCHE, DE LEUR FAIRE JOUER PLEINEMENT ET COMPLETEMENT LEUR ROLE DE COORDINATION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE £ - LA SECONDE CONCLUSION EST QUE NOUS DEVONS EFFECTUER LA DECENTRALISATION DE NOS POUVOIRS, EN DIRECTION DU PREMIER ECHELON DE NOTRE VIE DEMOCRATIQUE, CELUI QUI EST LE PLUS PRES DE VOUS, ET QUI EST LA COMMUNE `COLLECTIVITES LOCALES` LA COMMUNE, C'EST EN EFFET CE QUI EST LE PLUS PRES DES REALITES. C'EST LA QUE LES HOMMES HABITENT, C'EST LA QU'ILS SE CONNAISSENT ET QU'ILS SE RENCONTRENT, C'EST LA QU'ILS S'INSTRUISENT DANS LES ECOLES, C'EST LA QU'ILS PRATIQUENT LE SPORT, C'EST LA QU'ILS SE REGROUPENT EN ASSOCIATIONS, C'EST LA QU'ILS NAISSENT ET QU'ILS MEURENT, OUBLIANT TOUT A COUP LE FRACAS DE NOS QUERELLES EXCESSIVES, ET C'EST LA QU'ILS SE DISSOLVENT EN RETROUVANT LE TEMPS ET LA TERRE. C'EST DONC VERS LA COMMUNE QUE NOUS DEVONS EFFECTUER LA DECENTRALISATION DE NOS POUVOIRS. D'AILLEURS, LE CADRE EXISTE, PUISQUE TOUS LES SIX ANS, VOUS ELISEZ VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX ET QUE CEUX-CI ELISENT LEUR MAIRE `COLLECTIVITES LOCALES` MAIS, DANS LA PRATIQUE, LA VIE COMMUNALE RENCONTRE UN CERTAIN NOMBRE D'OBSTACLES ET J'EN CITERAI TROIS : DANS LES GRANDES VILLES, LA VIE MUNICIPALE, EN-RAISON DE LA DIMENSION EST EGALEMENT UN PEU LOINTAINE ET ON A LE SENTIMENT QU'IL MANQUE UN ECHELON INTERMEDIAIRE ET QU'IL Y A QUELQUE CHOSE A ANIMER AU NIVEAU DU QUARTIER. A L'INVERSE, POUR CERTAINS PROBLEMES ESSENTIELS DE VOTRE VIE TELS QUE LES TRANSPORTS, L'URBANISME, LA CIRCULATION, CES PROBLEMES PEUVENT ETRE DIFFICILEMENT REGLES DANS-LE-CADRE DE LA COMMUNE ET ON VOIT BIEN QU'ILS SE POSENT A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION. POUR CE QUI EST DU MONDE RURAL, ON CONNAIT LE MAIRE, MAIS CELUI-CI A SOUVENT DES MOYENS D'ACTION LIMITEES ET, D'AUTRE PART, LES SERVICES PUBLICS SE RAREFIENT ET S'ELOIGNENT. ENFIN, LES RESPONSABLES MUNICIPAUX DES GRANDES VILLES, DES PETITES VILLES ET DES COMMUNES ONT SOUVENT, PAR-RAPPORT A LEURS RESPONSABILITES, A LA FOIS DES POUVOIRS ET DES MOYENS D'ACTION INSUFFISANTS. CE SONT CES OBSTACLES QU'IL FAUT LEVER ET C'EST CETTE TRANSFORMATION QU'IL FAUT REALISER. CE CHANGEMENT SERA UNE DES ACTIONS DE MON SEPTENNAT. J'AI ENGAGE LE GOUVERNEMENT A METTRE SUR PIED UNE GRANDE REFLEXION NATIONALE SUR CE SUJET. QUAND ELLE SERA TERMINEE, LE GOUVERNEMENT PROPOSERA AU PARLEMENT LES MESURES PROPRES A ASSURER COMPLETEMENT CE DEVELOPPEMENT DES POUVOIRS ET DE LA RESPONSABILITE DES

COMMUNES, AFIN DE PERMETTRE A CHACUNE ET A CHACUN D'ENTRE VOUS DE PARTICIPER A LA VIE LOCALE ET, AINSI, DE CHOISIR ET DE CONSTRUIRE SON CADRE_DE_VIE. QUANT A L'ECHELON INTERMEDIAIRE ENTRE LES COMMUNES ET L'ETAT, IL FAUT NOUS FIXER UN DELAI DE DIX ANS A-PARTIR DU VOTE DE LA LOI DE 1972 POUR OBSERVER LES CONDITIONS DANS LESQUELLES LES REGIONS EXERCENT LEUR ROLE DE COORDINATION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE. AU TERME DE CETTE OBSERVATION ET _COMPTE_TENU DE L'_ETAT D'ORGANISATION DE L'EUROPE, NOUS AURONS A CHOISIR SI CET ECHELON INTERMEDIAIRE DOIT ETRE LE DEPARTEMENT OU LA REGION ET CE SERA, VOUS LE VOYEZ, UN CHOIX DIFFICILE\

VOICI, MADAME, VOICI, MADEMOISELLE, ET VOICI, MONSIEUR, CE QUE JE VOULAIS VOUS DIRE SUR CES SUJETS. ET MAINTENANT JE VOUDRAIS VOUS PRESENTER DEUX REFLEXIONS D'ENSEMBLE SUR LA CONDUITE DE NOTRE POLITIQUE. D'ABORD, LES REFORMES CONTINUENT. LE PARLEMENT A VOTE LE MOIS DERNIER UNE REFORME ESSENTIELLE, QU'ON APPELLE LA REFORME FONCIERE, ET QUI POUR LA PREMIERE FOIS DANS NOTRE HISTOIRE FERA EN SORTE QUE LES PROFITS IMPORTANTS TIRES DE LA VENTE DE TERRAINS A BATIR DANS LES GRANDES VILLES, AU_LIEU D'ALLER VERS CEUX QUI LES REALISENT, IRONT VERS LA COLLECTIVITE. ENSUITE, AUJOURD'HUI MEME, L'ASSEMBLEE_NATIONALE A ADOPTE UN PROJET DE LOI CREANT UNE VERITABLE VIE MUNICIPALE A PARIS, AVEC UN MAIRE ELU ET DOTE DE POUVOIRS COMPARABLES A CEUX DES MAIRES DES AUTRES VILLES. CETTE MESURE VA DANS LE SENS DE CE QUE JE VOUS INDIQUAIS A L'INSTANT. DONC, L'OEUVRE DE REFORME EST EN-COURS, ELLE CONTINUE\

ENSUITE, IL Y A TROIS ANS, AVANT D'ETRE CANDIDAT A L'ELECTION PRESIDENTIELLE, J'AVAIS DECLARE QUE LA FRANCE SOUHAITAIT ETRE GOUVERNEE AU CENTRE, ET MAINTENANT QUE ME VOICI PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, JE GOUVERNE ET JE GOUVERNERAI LA FRANCE AU CENTRE. LA AUSSI, POURQUOI ? LA PREMIERE RAISON EST QUE LORSQU'ON GOUVERNE UN GRAND PAYS, LORSQUE L'ON S'Y CONSACRE, ON DOIT NATURELLEMENT S'INTERROGER SUR LA _NATURE DU BESOIN FONDAMENTAL DE SON TEMPS. OR LE BESOIN FONDAMENTL POUR LA FRANCE, C'EST A LA FOIS, A L'HEURE ACTUELLE, LA NECESSITE D'UN CHANGEMENT ET UN BESOIN DE SECURITE. LA NECESSITE D'UN CHANGEMENT, PARCE QUE LES DONNEES DE NOTRE VIE, QU'IL S'AGISSE DE L'EDUCATION, QU'IL S'AGISSE DE LA DEMOGRAPHIE, QU'IL S'AGISSENT DU PROGRES ECONOMIQUE ET SOCIAL, ONT TRANSFORME A CE POINT LA SOCIETE FRANCAISE QUE CELLE-CI DOIT S'ADAPTER A UNE FORME DE VIE NOUVELLE. ET EN MEME TEMPS UN BESOIN DE SECURITE, QUI D'AILLEURS EST ENGENDRE PAR CES CHANGEMENTS, ET EN MEME TEMPS ENGENDRE PAR TOUTES LES FORMES DE LA VIOLENCE QUI, VOUS LE SAVEZ, ONT ENVAHI ICI ET LA LE MONDE CONTEMPORAIN. DONC LA FRANCE EPROUVE CETTE DOUBLE ASPIRATION, CELLE DU CHANGEMENT ET CELLE DE LA SECURITE. ON NE PEUT LUI DONNER LES DEUX QU'AU CENTRE. LA SECONDE RAISON, EST QUE NOUS VIVONS DANS UNE SOCIETE LIBRE. J'ENTENDS DIRE QUELQUEFOIS QUE CE N'EST PAS LE CAS. MAIS IL SUFFIT DE VOIR CE QUE L'ON DIT, CE QUE L'ON ECRIT, CE QUE L'ON MONTRE, POUR SAVOIR QUE LA FRANCE EST UN PAYS LIBRE. OR LES SOCIETES LIBRES, QUI SONT PEU NOMBREUSES DANS LE MONDE ACTUEL, SONT PLUS FRAGILES QUE LES AUTRES, ET DONC ELLES DOIVENT ETRE CONDUITES A LA FOIS AVEC DETERMINATION ET AVEC PRECAUTION, CE QUI VEUT DIRE QU'ELLES DOIVENT ETRE CONDUITES AU CENTRE. D'AILLEURS, OBSERVEZ CELLES DES SOCIETES LIBRES DONT LE GOUVERNEMENT S'ELOIGNE DU CENTRE : OU BIEN CES SOCIETES S'EFFONDRENT, OU BIEN ELLES REVIENNENT VERS LE CENTRE. LA REFORME CONTINUE, LA FRANCE SERA GOUVERNEE AU CENTRE, ET SACHEZ, VOUS QUI ME L'AVEZ CONFIEE, QUE LA MAIN TIENT LA BARRE. BONSOIR MADAME, BONSOIR MADEMOISELLE, BONSOIR MONSIEUR\